



Méthode d'évaluation du risque animalier

L'évaluation du risque animalier sur les aérodromes est une démarche encadrée par plusieurs recommandations internationales ainsi que des textes réglementaires européens et français. A la demande de la DSAC, le STAC a développé une méthode d'évaluation du risque animalier afin de proposer aux exploitants d'aérodromes des lignes directrices dans ce domaine.

Une méthode permettant d'identifier les espèces animales dangereuses pour la sécurité aérienne

La méthode développée par le STAC permet d'identifier, sur chaque aérodrome, les espèces animales jugées problématiques pour la sécurité aérienne au regard des collisions dans lesquelles elles sont impliquées et de leur présence tout au long de l'année dans le volume de l'aérodrome. Cette méthode s'inscrit dans un processus de gestion continu de la sécurité adapté à la prévention du risque animalier.

Un calcul de niveau de risque animalier basé sur deux approches complémentaires :

- Une approche « théorique » du risque basée sur l'analyse statistique des collisions animalières ayant entraînés des dommages sur les aéronefs.
- Une approche « pratique » du risque basée sur les observations animalières de terrain réalisées quotidiennement sur les aérodromes.

Via une matrice spécifique, la combinaison de ces deux niveaux de risque permet d'obtenir une classification du niveau de risque graduée de 1 à 3 assortie, pour chacun de ces niveaux, de préconisations d'actions devant concourir au maintien de la sécurité aérienne.

Cette nouvelle méthode fera l'objet d'un guide technique du STAC à paraître qui permettra aux exploitants de se l'approprier pleinement.



Contact STAC

Benoît MARS

Partenaire

DSAC

